



MOTION DU CONSEIL SYNDICAL NATIONAL

Le conseil syndical national du SNAD CGT, composé de l'ensemble des section régionales du syndicat, réuni les 15, 16 et 17 novembre 2016, interpelle très solennellement Madame la Directrice générale.

Nos camarades Marjorie (Marseille), Françoise (Centre), Agnès (Midi-Pyrénées), Christophe (Bourgogne), Christophe (DNRED), tous victimes de harcèlement, discrimination ou intimidation en raison de leur appartenance et de leurs activités syndicales, peuvent être assurés de notre soutien indéfectible.

Il est intolérable que des militants de notre organisation fassent les frais de politiques managériales agressives et destructrices et il relève de votre responsabilité de mettre fin immédiatement à ces pratiques illégales, discriminatoires, diffamantes, qui portent atteinte de surcroît à la santé des agents.

Le SNAD CGT interviendra, sous toutes les formes appropriées, pour faire cesser ces agissements inqualifiables et indignes de notre Administration.

Quand on touche à un militant de la CGT, on touche à toute la CGT et nous ferons preuve d'une solidarité qui n'est plus à démontrer.

Nous exigeons un retour à des pratiques respectueuses des militants et des mandats dont ils ont la charge. Nous vous demandons donc, Madame la Directrice générale, d'intervenir et de vous engager personnellement pour que ces pratiques cessent immédiatement.